LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 186. Rue de Paris
PARIS. 43. Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1931.

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléph. 9-51. 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 9-85. 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

Renseignements nouveaux pour les contribuables

Voici quelques nouvelles dispositions intéressant les contribuables patentes, les propriétaires de chiens et les anciens combattants.

Patente

CESSATION DE COMMERCE

Jusqu'ici la cessation de commerce en cours d'année ne pouvait entraîner de réduction sur la contribution des patentes qu'au cas où elle était motivée par le décès, par la faillite déclarée, ou par la liquidation judiciaire du patentable.

L'article 38 de la loi de Finances du 31 mars 1931 a ajouté un nouveau cas susceptible d'entraîner une réduction.

Dorénavant, les patentables frappés d'expropriation ou d'expulsion pourront obtenir, sur réclamation la réduction des droits correspondant aux mois qui suivront celui de la cessation.

DROIT PROPORTIONNEL SUR L'HABITATION

La loi du 17 juillet 1931 ayant ajourné l'application de la loi du 16 avril 1930 jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la réforme des impositions départementales et communales, le droit proportionnel de patente continuera d'être établi en 1932 comme par le passé c'est-à-dire à la fois sur les locaux d'habitation et sur les locaux professionnels.

Taxe sur les chiens

Depuis 1921 les chiens pouvaient être répartis en trois catégories pour l'établissement de la taxe communale :

1° les chiens d'agrement ;
2° les chiens servant à la chasse ;
3° les chiens de garde.

A partir de 1932, les chiens seront, conformément aux termes de la loi du 17 juillet 1931 répartis en deux catégories :

1° les chiens d'agrément et ceux servant à la chasse ;
2° les chiens de garde.

Impôt sur les salaires et impôt général sur le revenu

DÉDUCTION DES VERSEMENTS EFFECTUES EN VUE DE LA RETRAITE DU COMBATTANT

Jusqu'à présent les contribuables anciens combattants relevant de la cédule des traitements et salaires ou de la cédule des professions non commerciales ont été admis à déduire de leur traitement ou de leur revenu brut les cotisations versées par eux aux caisses autonomes fonctionnant sous le régime de la loi du 4 août 1923 modifiée par la loi du 30 décembre 1928.

Ces dispositions viennent d'être étendues également aux veuves, orphelins et ascendants de militaires morts pour la France, bénéficiaires des dispositions de la loi du 4 août 1923, en ce qui concerne leurs versements aux caisses autonomes.

FISCO.

La Foire Commerciale de Lille se tiendra du 9 au 24 Avril 1932

Au cours d'une réunion du Comité de Direction de la Foire Commerciale et Internationale de Lille, tenue à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Roger SALENGRO, député-maire de Lille, et à laquelle assistaient les représentants des quatorze Chambres de Commerce du Nord et du Pas-de-Calais qui patronnent cette importante manifestation les dates de la prochaine réunion de printemps, ont été fixées du 9 au 24 avril.

La préparation active de la 8e Foire de Lille permet d'escompter une réussite qui ne le cédera en rien à celle des années précédentes. La sérieuse réputation de la grande Foire d'Echantillons de Lille est désormais solidement établie et va, du reste, comme il est logique, de pair avec la réputation mondiale du formidable foyer d'affaires qu'est le Nord de la France et, en particulier, la région lilloise.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

IL PUBLIE :

Au pays de la vendetta et du maquis. — Horoscope des personnes nées en décembre. — Des cils d'or et d'argent. — Un roman-cinéma : **Le Rêve**, d'après l'œuvre d'Emile Zola. — La vie du cinéma : La tâche ardue des metteurs en scène du film parlé et Temps nouveaux. — Récréations familiales. — **Décembre** : les occupations du mois, etc...

Voir également ses photos d'actualité sur : Dranem fait du cinéma — Une princesse chante à l'Opéra-Comique. — Deux mille images à la seconde. — Un coup d'œil sur la Mode. — Une étoile mondiale du cinéma : **Gloria Swanson.** — Un double mariage princier à Nice. — La Cité Universitaire de Montpellier, etc...

Dans son prochain numéro, le « RÉVEIL ILLUSTRÉ » commencera la publication de :

LE FIANCÉ INCONNU

Conte d'amour, par Maurice Boué

Le numéro de 16 pages
0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires

LE TYPOGRAPHE PARISIEN DISPARU FUT ASSASSINÉ PAR SON RIVAL

Un complice du meurtrier a passé des aveux complets donnant d'horribles détails sur le crime

Le mystère qui entourait encore les circonstances de la disparition du typographe Louis Brunet, est maintenant complètement éclairci.

On se souvient que Norbert Mouvault, sur lequel pesaient de forts soupçons, avait refusé d'avouer.

Il avait bien rencontré, déclarait-il, le 11 octobre dernier, Louis Brunet, qu'il savait avoir été l'amant de sa femme, mais il l'avait quitté à la Porte Maillot et depuis n'avait pas eu de ses nouvelles. Force avait donc été à M. Guillaume, commissaire divisionnaire, de l'inculper seulement de coups et blessures volontaires et de le mettre à la disposition du juge d'instruction, M. Glorian.

Malgré cela l'enquête ne s'en poursuivait pas moins. Il avait, en effet, paru difficile aux policiers qu'un seul homme put se défaire d'un cadavre et surtout le porter de la rue Aragn

Louis BRUNET (à gauche) et son assassin MOUVAULT (W. W. Ph.)

à Puteaux jusqu'à la Seine. C'est donc parmi les relations de Mouvault que les recherches s'orientaient.

Ses amis, ses camarades, furent interrogés. Tous, sauf un, purent fournir des renseignements précis sur leur emploi du temps.

Seul, René Plissel, né le 4 octobre 1903, ajusteur mécanicien, demeurant chez ses parents, 84, rue d'Asnières, à Colombes, s'embrouilla dans de vagues explications et finalement, il avoua avoir été le complice de Mouvault.

LES AVEUX DU COMPLICE

« Le 11 octobre, vers dix heures, déclara-t-il, Mouvault est venu me demander de l'accompagner rue Saint-Denis. Arrivé devant l'hôtel où demeurait Brunet, il me laissa seul dans la rue; je devais l'attendre quelques instants puis, s'il ne revenait pas assez rapidement, regagner la rue Arago, à Puteaux. A 10 h. 20, j'ai quitté la rue Saint-Denis et je suis revenu à l'usine. De là, ayant gagné le logement de Mouvault, je me suis caché dans la cuisine. Ce n'est qu'à midi ou midi trente que mon ami rentra, accompagné de Brunet. Tous deux ont traversé la salle à manger, ils ont gagné la cour, puis quelques instants après, ils revenaient dans la première pièce.

« Je vais te montrer, dit alors Mouvault à Brunet, la lettre que ma femme vient de m'envoyer ».

Mouvault ouvrit alors le tiroir du buffet et se saisit d'un revolver. Parabellum. Revenant sur Brunet, il lui dit à brûle-pourpoint : « Où est ma femme ? »

— Je ne sais pas, répondit le typographe.

Mouvault, braquant son revolver, lui posa de nouveau la question.

Brunet, après avoir commencé par refuser de répondre, reconnut finalement qu'il avait eu des relations avec Marie Mouvault, mais que depuis longtemps, elle l'avait quitté et qu'il ne savait plus où elle était.

« Tu vas reconnaître, a poursuivi Mouvault, par écrit, tes relations avec ma femme et que tu sais qu'elle vit avec un autre.

— Non, je ne peux pas faire cela, répondit Brunet.

Sous de nouvelles menaces de Mouvault, Brunet dut accepter. C'est alors qu'il a écrit la lettre que Mouvault a montrée lors de son premier interrogatoire. La lettre finie et toujours sous la menace du revolver, Mouvault attacha les mains de Brunet et les fia sur la chaise.

— Je vais t'étrangler, lui dit-il.

— Je le mérite, répondit le typographe, et à ta place j'en ferais autant.

UNE SCENE DE TORTURE

Mouvault, qui s'était rendu dans la chambre à coucher, en revint quelques instants plus tard porteur de deux serviettes. Avec l'une, il recouvrit la tête de sa victime, puis il tordit la seconde et la serra autour du cou de Brunet.

« Où est ma femme? lui demanda-t-il de nouveau.

Ce fut une véritable scène de torture. Mouvault répéta plusieurs fois sa question serrant à chaque fois un peu plus sa serviette autour du cou de Brunet. Ce dernier ne poussa pas un cri, mais en se débattant, il tomba avec la chaise. Mouvault lui mit un genou sur la poitrine, continuant son supplice. A ce moment, j'étais sorti de la cuisine et, les mains dans les poches, je suivis cette scène, qui ne dura pas moins de vingt minutes.

(Lire la suite en quatrième page)

UNE BANQUE DE REIMS EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Reims vient de prononcer l'ouverture de la liquidation judiciaire de la Banque agricole française, dont le siège est à Reims et qui possède de nombreuses succursales dans l'Est.

Le nombre des créanciers atteint environ deux mille. Toutes les victimes appartiennent au monde rural.

LE SIÈGE DE DÉPUTÉ DE M. LOUCHEUR SERA POURVU AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Une controverse s'est établie au sujet de savoir si le siège laissé libre à AVESNES par la mort de **M. Loucheur**, serait pourvu avant le renouvellement normal de la Chambre en mai prochain.

La discussion était engagée pour déterminer si l'article 7 de la loi électorale qui spécifie : « il n'est pas pourvu aux vacances dans les 6 mois qui précèdent le renouvellement de la Chambre » était applicable dans le cas présent.

Au ministère de l'Intérieur où nous nous sommes informés à ce sujet, il nous a été déclaré que l'article 7 ne jouait pas en l'occurrence du fait que **M. Loucheur** était décédé le 22 novembre, et que le texte précité ne pouvait entrer en vigueur qu'à partir du 1er décembre.

Il y aura donc lieu à une élection partielle que la loi fixe après les 40 jours qui suivent la vacance du siège.

On attend actuellement au ministère de l'Intérieur la proposition que doit faire **M. Langeron, préfet du Nord,** pour fixer la date de l'élection.

La crise charbonnière

Une démarche des ouvriers de la Cie de Ligny-lez-Aire auprès de la direction

Hier matin, nous avons donné la teneur d'une lettre adressée à **M. Demany,** délégué-mineur, par la Compagnie des Mines de **Ligny lez-Aire** et dans laquelle les ouvriers étaient avisés qu'à dater du 1er janvier, la prime serait ramenée à 10 %.

Devant cette décision, le Syndicat des mineurs demanda une entrevue à la direction de la Compagnie, et hier, à 16 heures, une délégation de mineurs ayant à sa tête **MM. Mailly,** délégué du Syndicat ; **Demany,** délégué-mineur ; **Quaquière, Quéry, Herbez, Dubois,** ouvriers de la Compagnie, fut reçue par **M. Poulet,** directeur.

Ce dernier exposa aux ouvriers la situation inextricable de la Compagnie, due notamment à l'absence de commandes, en raison de la crise économique dont les conséquences se font lourdement sentir. **M. Poulet** déclara que trois de ses meilleurs clients, dont les usines de ciment de **Desvres,** avaient fermé leurs portes, qu'un autre gros client, les Aciéries d'**Isbergues,** qui utilisait 40.000 tonnes de charbon par année, se fournissait maintenant à Décazeville, et que le seul moyen de continuer l'exploitation des puits était de diminuer les prix de revient et par conséquent les salaires.

M. Poulet, sur une question précise de **M. Mailly,** ne put promettre que la diminution des salaires aurait comme conséquence la disparition du chômage, son seul espoir résidant dans l'aboutissement des tractations engagées avec les compagnies de Chemin de fer pour obtenir leurs commandes.

Devant cet exposé, **M. Mailly** déclara que les ouvriers ne pouvaient accepter une diminution de salaire de 9 % (la prime étant actuellement de 19 %).

Une nouvelle entrevue aura lieu au cours de la semaine prochaine et les mineurs intéressés seront convoqués en assemblée générale à la fin du mois, afin de statuer sur les décisions à prendre devant la diminution des salaires proposée par la Compagnie. — G. M.

LA PRODUCTION DE NOS HOUILLÈRES PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

Les houillères françaises ont produit pendant le mois d'octobre 1931 4.431.769 tonnes de houille, pour 27 jours ouvrables, au lieu de 4.154.314 en septembre pour 26 jours ouvrables et de 4.784.680 tonnes en octobre 1930, pour 26 jours de travail.

La production journalière moyenne, qui était de 159.781 tonnes en septembre, est passée à 164.139 tonnes en octobre 1930.

L'effectif ouvrier inscrit a été de 277.503 unités en octobre au lieu de 279.138 en septembre et de 299.285 en octobre 1930.

Dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, la production de 104.218 t. par jour ouvrable est inférieure de 11.896 tonnes à celle du mois correspondant de 1930.

Dans le bassin de Lorraine, la production de 19.358 tonnes est en recul de 1.119 tonnes sur celle d'octobre 1930.

Dans le Centre et le Midi, l'extraction journalière moyenne de 40.563 t. se présente en diminution de 6.772 t. sur celle du mois correspondant de l'année 1930.

La production de coke métallurgique dans les cokeries des houillères françaises s'est élevée à 368.597 tonnes en octobre 1931 au lieu de 346.408 en septembre 1931 et de 131.893 tonnes en octobre 1930.

La production d'agglomérés des usines annexes des mines a atteint : 469.227 tonnes en octobre 1931 au lieu de 444.749 tonnes en septembre 1931, et de 429.851 tonnes en octobre 1930.

Un cambrioleur mondain devant les Assises

IL DEBUTA A QUATORZE ANS PAR LE CAMBRIOLAGE DU BUREAU DE SON PERE, INDUSTRIEL A MALO-LES-BAINS

Devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, a commencé hier le procès du nommé André Sterckemann, 26 ans, qui s'était spécialisé dans une cinquantaine de cambriolages mondains, aux dépens du prince de Broglie, etc. Il se faisait environ 6.000 fr. par mois, procédait par escalade, non par effraction, et engageait le produit de ses vols au Crédit municipal.

Dès l'âge de 14 ans, il avait débuté par le cambriolage du bureau de son père, industriel à **Malo-les-Bains.** Il ambitionnait d'amasser ainsi une centaine de mille francs et d'aller tenter sa chance aux Etats-Unis.

Vu le nombre des témoins cités, on prévoit deux audiences.

LE DRAME MYSTÉRIEUX DE MONS-EN-BARŒUL

L'autopsie a révélé que l'ouvrier agricole Wœstyn a eu la poitrine écrasée

On cherche à établir comment le corps du malheureux a été transporté à la ferme et des indices précieux ont été recueillis par les enquêteurs

Lundi, de bon matin, M. Salembier, propriétaire d'une importante ferme de la rue Daubresse-Mauviez, à **Mons-en-Barœul,** découvrait dans l'écurie, sur la litière qui lui servait de couche, le cadavre de son domestique, Jules Woestyn.

La gendarmerie et le Parquet de Lille commencèrent une enquête, qui a donné jusqu'ici des résultats surprenants

La victime Julien WOESTYN et l'endroit de l'écurie de la ferme SALEMBIER où le cadavre fut trouvé dans la paille

La reconstitution de l'emploi du temps de la victime révéla qu'une rixe avait eu lieu au café Spriet, situé à une centaine de mètres de la ferme. Un clochard, Jules Bauduin, âgé de 60 ans, ayant avoué avoir porté des coups sur Woestyn, fut placé sous mandat de dépôt par M. Glorian, juge d'instruction, chargé de cette affaire.

Les enquêteurs et les nombreuses personnes qui, à Mons-en-Barœul, s'intéressèrent à cette étrange découverte, firent les suppositions les plus plausibles et les plus extraordinaires jusqu'au moment où l'autopsie, effectuée hier matin, révéla que le thorax de Woestyn avait été littéralement écrasé.

L'affaire prenait un aspect nouveau, qui motiva une nouvelle descente du Parquet de Lille.

Dès lors, le champ des faciles hypothèses, les plus logiques comme les plus abracadabrantes, s'élargit et la macabre découverte faite lundi matin par M. Salembier a donné naissance à un drame mystérieux de plus, drame dont les acteurs sont très forts.

Voyons les faits nouveaux de la journée d'hier.

LA CAGE THORACIQUE DÉFONCÉE

Hier matin, dans un petit cabinet de la mairie de Mons-en-Barœul, le cadavre de Jules Wœstyn était couché sur une table. Les employés municipaux attendaient avec nous le médecin légiste.

A 9 h. 45, M. le docteur Muller arriva accompagné de ses aides et de M. le docteur Deleau. Longuement le praticien fouilla les chairs mises à nu de la victime.

A midi 30 M. le docteur Muller nous déclarait :

— Il n'y a plus de thorax droit, ce ne sont que des os fracassés comme avec un pilon. Les côtes du thorax gauche sont brisées. Les autres parties du corps ont subi des traumatismes très violents, les vertèbres cervicales sont cassées, les poumons perforés, le foie écrasé, des contusions multiples ont laissé de nombreuses traces.

La mort est à coup sûr, ajouta M. le docteur Muller, la conséquence du défoncement de la cage thoracique provoqué par l'écrasement sous le poids d'un lourd véhicule. Wœstyn est mort 4 ou 5 heures après le dernier repas.

Ces déclarations écartaient, à première vue, toute idée de crime. Le drame de Mons-en-Barœul entrait dans une nouvelle phase.

LA FERME SALEMBIER

Pourtant une anomalie subsistait. Jules Wœstyn, bien connu sous le sobriquet de « Jules le minteux », couchait dans l'écurie.

Situons les lieux : La ferme est en bordure de la rue Daubresse-Mauviez, au numéro 322. Une cour de 30 mètres de long sur 4 mètres de large est bordée à droite par les bâtiments à usage d'habitation, par l'écurie et un petit garage destiné à abriter l'auto normande d'un laitier. Au fond de la cour, un hangar où est rangée une bonne charrette.

LA LITIÈRE DE « JULES LE MINTEUX »

L'écurie est vaste et divisée sur la moitié de sa longueur par six bat-flanc qui forment sept box. Dans celui qui s'appuie sur la maison d'habitation il y a des balles de paille accumulées, dans le second c'est la litière qui servait de couche à Jules Wœstyn : deux balles de paille de chaque côté formaient un petit couloir où la paille emmêlée était jetée pour constituer un lit de « cantonnement ». Une autre balle de paille placée debout à l'entrée de ce couloir abritait le dormeur des courants d'air. Dans les quatrième et sixième box deux forts chevaux brabançons sont attachés. Entre le 3e et le 4e box une large porte donne accès dans l'écurie et au fond, du côté du garage, une autre porte existe.

Ces détails fastidieux sont nécessaires.

LA POSITION DU CADAVRE

M. Salembier aîné trouva le cadavre de Wœstyn dans une position singulièrement anormale.

« Jules le Minteux » était couché sur le dos, les deux mains croisées sur la poitrine.

A gauche : Le café SPRIET où WOESTYN se battit avec « le clochard » Jules BAUDUIN. — A droite : Notre collaborateur interviewant la fille de la victime.

Hier matin, vers 10 heures, devant la litière vide, M. Fremeaux, maréchal des logis de la gendarmerie de Lille qui menait activement son enquête avec les gendarmes Caron et Ritten, nous confiait ses impressions, avant de connaître les résultats de l'autopsie.

— La position du cadavre prouve qu'il y a eu mise en scène. La rixe avec le « Clochard » n'est pour rien dans ce drame. Wœstyn est mort dans la soirée et a dû être transporté dans la nuit.

M. Salembier aîné, à qui, nous avons demandé des explications, nous a dit :

— C'était un rude gaillard. Lorsqu'il était « à sang frais » (sic), aucune tâche ne le rebutait. Je ne l'ai pas vu de la journée de dimanche et à 21 h. 30, lorsque je suis entré à l'écurie je ne pensai pas le voir déjà là, aussi n'y ai-je prêté aucune attention au coin où il couchait.

« MON PERE N'ETAIT PAS RAISONNABLE »

En sortant de la ferme, nous avons rencontré Mme Marie-Thérèse Wœstyn-Schlesler, la fille du malheureux domestique.

(Lire la suite en deuxième page)

LE PRIX LITTÉRAIRE DE FOOTBALL A M. R. DEMULDER DE DESVRES

Notre visite au jeune instituteur

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Desvres, 1er décembre. — **Desvres** est un gros bourg du Pas-de-Calais, situé en pleine région industrielle, où le sport est en honneur.

M. Roger Demulder, un jeune instituteur, originaire de l'Oise, a donné, depuis son arrivée, aux Desvrois, assez de témoignages de ses qualités d'entrain et de dévouement pour qu'ils les tiennent en très haute estime.

Aujourd'hui, mardi, jour de marché, son nom est sur toutes les lèvres. C'est qu'il est à l'honneur pour avoir décroché le premier prix dans un concours littéraire organisé par la Fédération française de football, concours destiné à développer les bonnes relations avec la jeunesse intellectuelle du pays, le premier prix entre 256 concurrents.

M. Roger Demulder confirme des succès antérieurs, son entrée avec le numéro 1 à l'Ecole Normale d'Arras, lauréat de l'Académie d'Arras, des Rosati d'Artois et des Rosati de Paris, qui lui décernèrent la rose d'argent.

QUELQUES SOUVENIRS D'UN SPORTIF

Nous avons vu hier **M. Demulder.**

« Parmi mes souvenirs, nous dit-il, je me rappelle un pari fait avec des camarades de promotion. Faire 200 kilomètres à bicyclette dans la journée. Je l'accomplis en allant de Desvres à Mesnil-Saint-Firmin dans l'Oise, où habite ma mère. Maintenant, c'est le football qui m'accapare »

— Et qui vous vaut l'honneur d'avoir triomphé aujourd'hui ?

— Oh ! vous savez...

— Racontez-moi comment l'idée vous est venue d'écrire la « Leçon de géographie »

« LA LEÇON DE GEOGRAPHIE »

« Il fallait écrire deux à trois cents lignes inspirées par le football. Tenant compte de ces données, j'ai voulu montrer l'importance prise par ce sport au point de vue enseignement parce que je sais que la jeunesse, ici, s'y intéresse particulièrement depuis quelques années. Et voici. »

Le lauréat, M. ROGER DEMULDER

« Je me suis placé au lendemain d'une journée importante en Coupe de France. Je lars à l'école en lisant les articles des matches qui sont dans le journal que vient de m'apporter le facteur. Tout en marchant j'examine un ou plusieurs résultats. Ceci éveille ma curiosité, mais les renseignements sont incomplets. J'arrive à l'école, entre dans la classe ayant toujours dans l'esprit le souvenir harcelant de l'article. Au bout d'un certain temps, je m'aperçois que les élèves regardent de mon côté avec une certaine insistance. Je devine, ouvre une nouvelle fois le journal et proclame les résultats sportifs. Mais cette lecture accapare toute l'attention et je ne m'aperçois pas de l'entrée de M. l'Inspecteur primaire.

LA LEÇON DE CHOSES

Ce dernier me prie de continuer. Tenant parti de ce principe que le football tient une importante place dans la région, je fais alors l'historique des déplacements des diverses équipes dans les grandes villes, donne quelques aperçus de l'activité économique et autres de ces dernières, la caractéristique de la région à laquelle elle appartient, les faits historiques qui l'ont illustrée, etc. Je brode et dis que les rencontres des joueurs ne sont en réalité que des duels modernes, héraldiques, où les blasons sont remplacés par les maillots coloriés particuliers à chaque Club.

(Lire la suite en quatrième page)

EST-CE BIEN L'INDUSTRIEL ANVERSOIS QU'ON RECHERCHE ?

On cherche toujours activement M. Robert Kreklinger, le jeune industriel anversois, mystérieusement disparu il y a trois semaines. M. Delsy, chauffeur à Barcelonnette, qui vient de rentrer au pays natal, à Pâturages, près de Mons, a déclaré qu'étant à Evian-les-Bains, le 13 ou le 14 novembre, il avait remarqué une auto que, par la suite, il pensa être celle de l'industriel. De plus, le signalement de M. Kreklinger correspondait à celui de l'homme qui conduisait. La voiture se serait dirigée vers Genève.

UN CAS MORTEL DE DIPHTÉRIE A CAUDRY

Le jeune Camille Bricout, âgé de 6 ans, dont les parents habitent 21, rue Vaucanson, à Caudry, est décédé lundi matin des suites de la diphtérie.

Nous apprenons, d'autre part, que l'autre enfant, celui-là âgé de 9 ans, qui était également atteint par la terrible maladie, est en voie de guérison.

GALIPAUX S'ÉTEINT DOUCEMENT

L'état de Félix Galipaux est toujours aussi alarmant. A 8 h. 30, mardi matin, les médecins qui s'efforcent, depuis une semaine, de prolonger la vie du célèbre artiste, se sont réunis de nouveau à son chevet. « Ce n'est plus qu'une question d'heures, a dit l'un d'eux, à l'issue de sa visite ; il peut vivre encore une journée, peut-être même davantage ».

LE POSTIER VOLEUR et son innocente amie

Nous avons annoncé hier en dernière heure que le postier parisien CANDILLE, qui attaché au bureau de poste de la rue de Cujas avait disparu avec une somme de plus de 200.000 fr. avait été arrêté à Vienne, en compagnie de son amie Suzanne Pasard. CANDILLE était encore porteur d'une somme de 200.000 fr. M. Aubry, juge d'instruction chargé de l'affaire, a adressé au Gouvernement autrichien une demande d'extradition. Notre photo montre le postier voleur et son amie laquelle serait étrangère à ses agissements. (W. W. Ph.)

UN JEUNE MARIÉ DE MAUBEUGE A TENTÉ DE SE TUER A AVESNES

IL DEVAIT REPONDRE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COUPS ET BLESSURES ENVERS SA FEMME

M. Georges Cuisset, 25 ans, comptable, arrivait hier à Avesnes, vers 9 h. 15, pour répondre devant le tribunal correctionnel de cette ville, d'une affaire de coups et blessures sur sa femme née Maria Drapier, 18 ans, ménagère, rue Saint-Guislain, à Maubeuge.

Cette dernière était appelée comme témoin.

En cours de route, Cuisset la rejoignit et lui dit : « J'ai quelque chose à te dire. Tu es ma femme ». Elle lui répondit vaguement et continua sa route.

A l'arrivée à Avesnes, Mme Cuisset se rendit avec sa mère qui l'accompagnait, au café tenu par Mme veuve Brunois, 66 ans, rue de Mons.

Georges Cuisset vint les rejoindre et se fit servir un café. Aucune parole ne fut prononcée.

Après avoir payé sa consommation, Cuisset mit ses gants puis passant la main droite à l'intérieur de son pardessus, il se tira une balle de revolver dans le ventre et s'affaissa.

Mme Brunois s'enfuit de chez elle et bientôt un rassemblement important se formait devant le débit.

Les gendarmes furent prévenus ainsi que les docteurs Navesu et Triqueneaux qui jugèrent que la blessure de Cuisset était grave et ordonnèrent son transfert immédiat à l'hôpital de **Maubeuge.**

Malgré sa blessure, Georges Cuisset déclara que s'il s'était tiré un coup de revolver c'est parce qu'il aimait trop sa femme.

Cuisset s'était marié le 3 mars 1931. Pendant trois mois le ménage fut uni mais le mari eut ensuite le tort de fréquenter un individu qui lui donna de mauvais conseils ; il rentrait tard et à plusieurs reprises il frappa son épouse qui porta plainte.

Une instance en divorce aurait été sollicitée par celle-ci.

Cuisset, pour lui faire peur, s'était déjà porté des coups de couteau. Le revolver avait été acheté chez un armurier de la rue de Mons.

LA « GUERRE » AUX BANDITS CORSES

CERNE DE TOUTES PARTS, LE NEVEU DE CAVIGLIOLI S'EST CONSTITUÉ PRISONNIER

Le bandit Caviglioli jeune s'est constitué prisonnier hier à 3 h. du matin.

Au moment de sa reddition, le neveu de Caviglioli n'avait sur lui qu'un demi-pain et, paraissait très fatigué. Le bandit, se voyant découvert et tout espoir de fuite étant perdu pour lui, s'est rendu aux policiers sans faire de résistance. Il a été amené à Ajaccio et écroué à la maison d'arrêt, où il a subi un long interrogatoire.

A 1.500 mètres de Vico, une embuscade avait été tendue par l'adjudant de gendarmerie Agostini, de Vico, et les inspecteurs de la brigade mobile Mancini et Quilici, pour capturer le neveu de Caviglioli, qui était poursuivi depuis trois jours.

Lors de la mort du bandit Caviglioli son oncle, c'est le jeune Caviglioli qui avait été blessé au côté droit de la poitrine, et non Torré comme on l'avait cru d'abord. La nouvelle de la reddition a causé une vive satisfaction dans la population.

UNE NOUVELLE TENTATIVE DE LIAISON AÉRIENNE FRANCE-MADAGASCAR

L'aviateur Lefebvre qui, à bord d'une avionnette de 40 chevaux, va tenter la liaison France-Madagascar, a quitté mardi matin, à 11 h. 45, l'aérodrome d'Orly. L'aviateur empruntera vraisemblablement l'itinéraire suivi par Goulette et Salel : Paris, Lyon, Marseille, la Corse, la Sardaigne, la Tunisie, Bône, Le Caire, les côtes de la mer Rouge et de l'océan Indien.